

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 3 juin 2025**

**modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de la direction de l'administration pénitentiaire**

NOR : JUSK2516040A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins établis le 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 modifié relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est remplacé par :

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein de la commission administrative paritaire du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de la direction de l'administration pénitentiaire et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
FO Justice (3 sièges)	M. Joseph ROUSSEAU M. Grégory JALADE M. Stéphane DIFERNAND	M. Jérôme NOBLECOURT M. Jihad EL HAJOUI M. Frédéric REVEL
UFAP UNSa Justice (3 sièges)	M. Emmanuel CHAMBAUD M. Jimmy OBERTAN M. Alexandre CABY	M. Alain BASSUEL M. Billy DORILAS Mme Natacha PERON
SPS (1 siège)	M. Frédéric BESCON	M. Dominique GRAINDORGE
CGT Pénitentiaire (1 siège)	M. Nicolas PEYRIN	M. Samuel GAUTHIER

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **03 JUIN 2025**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation;

P/ Le directeur de l'administration pénitentiaire,

**M. TANGUY**

Morgan TANGUY

Le sous-directeur  
des ressources humaines  
et des relations sociales